

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2019

Secrétaire de séance : Madame RODRIGUEZ Marielle

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour, à savoir :

1) Vote du Budget Supplémentaire 2019 :

Monsieur FRANC Daniel donne lecture des propositions inscrites au budget supplémentaire 2019 à savoir :

⇒ Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 – Charges à caractère général = 294 923.23 €
Chapitre 012 – Charges de personnel, frais assimilés = 213 500.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante = 67 500.00 €
Chapitre 66 – Charges financières = 5 000.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles = 5 000.00 €
Chapitre 023 – virement à la section d'investissement = 421 436.97 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement = 1 007 360.20 €

⇒ Recettes de fonctionnement :

Compte 002 – résultat reporté = 1 007 360.20 €
TOTAL des recettes de fonctionnement = 1 007 360.20 €

⇒ Dépenses d'investissement :

Chapitre 21 – immobilisations incorporelles = 165 000.00 €
Opération acquisition matériel informatique - cpt 2183 = 10 000.00 €
Opération Travaux de voirie - Cpt 2151 = 20 000.00 €
Cpt 21538 = 20 000.00 €
Opération Création local culturel – Cpt 2128 = 20 000.00 €
Opération Rénovation des bâtiments communaux (cpt 21350) = 50 000.00 €
Opération Aménagement place des cerisiers (cpt 2152) = 8 375.00 €
Opération Acquisition de terrain – Cpt 2151 = 50 000.00 €
Cpt 21538 = 10 000.00 €
Opération rénovation de l'Eglise – Cpt 21318 = 80 000.00 €
Restes à réaliser N-1 = 627 568.14 €
TOTAL des dépenses d'investissement = 1 060 943.14 €

⇒ Recettes d'investissement :

Reste à réaliser N-1 = 6 375.00 €
Sole d'exécution positif reporté – Cpt 001 = 633 131.17 €
Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement = 421 436.97 €
TOTAL des recettes d'investissement = 1 060 943.14 €.

A l'unanimité l'assemblée adopte le Budget Supplémentaire 2019.

2) Questions diverses :

☞ Téléphonie : projet d'implantation d'un relais de téléphonie sur la parcelle communale quartier « L'Arcade » par la société ATC FRANCE. Les modalités de cette infrastructure consistent à implanter un pylône de 35 mètres de hauteur.
L'assemblée à l'unanimité **REFUSE** ce projet pour des raisons d'esthétiques et de nuisances.

☞ Projet de construction d'une nouvelle crèche sur le périmètre des communes de St Martin de la Brasque, Cabrières d'Aigues et La Motte d'Aigues. La commune de La Motte s'est positionnée pour ce projet en proposant la mise à disposition du terrain de jeux.

☞ Fibre optique : les travaux sont terminés sur toute la commune.

☞ Projet de La Bonde : Mr BENOIT a accepté les propositions faites par la municipalité, la révision du PLU peut être lancée.

☞ Cinéma : des retours satisfaisants sur la 1^{ère} séance de cinéma qui a eu lieu à la Salle Polyvalente le 08 octobre dernier.

Fin de la séance : 20 H 00

Le Secrétaire de séance,
RODRIGUEZ Marielle

Monsieur Le Maire,
GENTY Guy